

Pourquoi faut-il considérer le handicap comme un enjeu de société ? (Partie 1)

Analyse de la question de l'intégration des personnes handicapées et du handicap comme différence culturelle au travers de la grille de lecture des rapports sociaux

« Une société sans handicap est par définition une utopie. Une fois éliminé ce qu'aujourd'hui nous appelons handicap, d'autres différences apparaîtront inacceptables qui viendront se substituer aux catégories actuelles, renforçant intolérance et exclusion. Choisir d'accueillir et d'apprivoiser les différences qui nous font peur permet de contribuer à la construction d'une société plus ouverte et plus sereine »¹.

Le handicap a longtemps été considéré d'un point de vue médical, mais il est de plus en plus pris en compte dans sa dimension sociale. Au vu du nombre croissant de personnes handicapées, nous ne pouvons faire fi de toute une frange de la population, et continuer à l'exclure de la société.

Introduction

Le nombre de personnes handicapées augmente à travers le monde pour diverses raisons. Tout d'abord, le vieillissement naturel de la population. L'évolution des techniques médicales, des traitements, conduit au fait qu'on vit de plus en plus vieux, mais pas toujours en bonne santé. La vieillesse s'accompagne de troubles moteurs, physiques ou sensoriels, qui handicapent plus ou moins fortement les personnes âgées. De plus, les conflits ou les guerres n'arrangent rien, c'est le cas notamment pour les pays comme l'Algérie, l'Irak, le Soudan ou la Palestine qui voient leur nombre de personnes handicapées augmenter considérablement².

Le handicap touche le monde entier mais les personnes handicapées ne sont ni une ethnie, ni une religion, ni une nationalité. Elles ne possèdent ni ne revendiquent de territoire ou d'Etat. Comme le souligne très justement POIZAT³, elles sont alignées silencieusement dans le rang des minorités, et ne

¹ I.VILLE & JF RAVAUD cité par G.MARCHAND (2005) « Le handicap, enjeu de société », Sciences Humaines disponible sur http://www.scienceshumaines.com/le-handicap-enjeu-de-societe_fr_13809.html

² POIZAT, D. (2009) « Le handicap dans le monde ». Érès

³ POIZAT, D. (2009) *Ibid.*

constitue dans la plupart des pays que rarement une priorité. De fait, la question des personnes handicapées arrive bien après d'autres questions plus urgentes...

En effet, si le nombre de personnes handicapées évolue et continue d'évoluer, est-il pour autant toujours considéré comme un enjeu de société ? Pas forcément, et de fait, peut-on encore exclure et continuer à faire fi de toute une frange de la population ?

Brefs repères historiques sur la notion handicap

Pendant longtemps, le handicap (qui ne s'appelait pas encore comme ça) était caché, honteux, loin du regard des gens et loin de toutes considérations médicales ou sociales. Petit à petit et jusqu'au 19^{ème} siècle, ceux qu'on appelait les invalides ou les infirmes relevaient uniquement du domaine médical sans avoir de place dans le champ du social.

Les politiques mises en place étaient des politiques d'assistance, de soins, d'aides financières. Les années '20 vont voir apparaître une nouvelle terminologie telle que revalidation, réinsertion, réadaptation témoignant d'une volonté de faire « revenir » les « infirmes » dans le monde du travail, dans la société et de tendre vers une indépendance financière de ces personnes. Les années '50 effacent tout doucement les termes infirmes et invalides pour laisser place au terme handicap⁴. Ceci dit, les termes infirmes et invalides ont la vie dure et bien qu'ils persistent dans le vocabulaire, le handicap passe de plus en plus d'une prise en charge médicale vers une prise en compte sociale. On passe donc d'un modèle médical du handicap à un modèle social où ce n'est pas la personne handicapée en elle-même qui pose problème mais bien tous les obstacles, les barrières existantes pour l'empêcher de participer activement à sa vie sociale et citoyenne.⁵

Cette prise en compte sociale est plus que nécessaire aujourd'hui. Nombre d'études ont mis en évidence les liens entre handicap et exclusion du marché de l'emploi, exclusion scolaire, exclusion de la vie culturelle ou sportive. Handicap et pauvreté riment malheureusement trop souvent dans les statistiques et un pays comme la Belgique, qui a signé et ratifié la Convention ONU relative aux personnes handicapées ne peut plus ignorer cette réalité-là.

⁴ G.MARCHAND (2005) *op cit.*

⁵ JF RAVAUD & P.MORMICHE cité par G.MARCHAND (2005) *op cit.*

Les paradoxes de l'intégration des personnes handicapées

Pour répondre à ces problématiques d'exclusion, l'ASPH ainsi que de nombreuses associations prônent l'intégration des personnes handicapées. Intégrer les personnes handicapées dans le monde du travail, à l'école ou ailleurs, le message est clair : la personne handicapée doit s'intégrer, à toutes les sauces. Mais en parlant d'intégration ne prônons-nous pas un paradoxe ?

D'une part, on défend l'intégration de la personne handicapée en lui donnant toutes les possibilités, les accès, les moyens, les aménagements pour être la plus « normale » possible. Ce qu'on fait ce n'est pas prendre la personne handicapée dans sa spécificité mais bien de gommer toutes différences entre elle et les personnes valides. D'autre part, on prône aussi son intégration en ne tenant compte « que » de sa différence. Les personnes handicapées se retrouvent devant une intégration à double tranchant : Faire comme tout le monde ou stigmatiser leur handicap⁶. Dès lors, comment « intégrer » le handicap en tenant compte de la différence et en ne voulant ni la nier ni la stigmatiser ?

Le handicap en tant que différence culturelle ?

La question peut paraître incongrue, elle ne l'est pourtant pas tant que ça. Depuis des décennies, les personnes stigmatisées, différentes, infériorisées, « minorées » se sont constitués en groupe, en mouvements sociaux porteurs d'actions collectives qui ont changé le monde, faire valoir leurs droits et même renverser le « stigmate » (les féministes, les mouvements gays, etc.). Mais compte tenu de la diversité des handicaps, peut-on considérer le handicap comme une différence culturelle, qui doit être respectée dans sa spécificité sans être normalisée à tout prix ou marginalisé ?

Wierviorka⁷ répond en partie à cette question en évoquant les mouvements de revendications apparus dans les années '70 (surtout aux Etats-Unis) et qui comportent selon lui nettement une dimension culturelle au handicap, dimension qui demande à être reconnue, qui s'affiche fièrement et qui veut renverser le stigmate ainsi posée sur les personnes handicapées. C'est un peu après qu'on voit apparaître les « disability studies » et les « disabled movement »⁸, toujours aux Etats-Unis, durant les années '80 qui tend à revendiquer une identité handicapée ou une culture handicapée voire des cultures handicapées selon le handicap⁹. Ces « disability studies », « disability

⁶ M.MERCIER « Enjeux et perspectives d'une politique en faveur des personnes handicapées » FUNDP disponible sur <http://perso.fundp.ac.be/~mmmercier/docpsy/intsoc2.htm>

⁷ Cité par G.MARCHAND (2005) *op cit.*

⁸ Notamment l'Independent Living Movement (mouvement pour une vie autonome)

⁹ http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/sosan_0294-0337_2001_num_19_4_1535

movement » et même ces « disability pride » à New-York¹⁰ témoignent de la fierté de l'identité handicapée. Des personnes handicapées ont organisé des actions collectives pour revendiquer leurs droits le plus strict à une vie autonome « ce qui modifie autant les rapports sociaux entre valides et invalides que dans l'accès à emploi, à l'école, aux soins, aux transports, etc. »¹¹.

Conclusion

Le handicap est bien entendu un enjeu de société de taille, pour l'ASPH, cela ne fait aucun doute. Prendre en compte ces différences peut nous permettre d'enrichir la société là où les eugénistes voudraient les faire disparaître.

Si le handicap doit-être considéré comme une différence culturelle ou une identité à part entière, nous déplorons toutefois le fait que peu d'études existent sur le croisement de ces identités. Peu de recherches existent sur les croisements existants entre les différentes luttes. Qu'en est-il du handicap dans le racisme ou dans le féminisme ? Pour ce dernier point, nous renvoyons vers une étude¹² intéressante portant sur le féminisme et le handicap qui montre que le handicap est un élément disqualifiant dans le féminisme, les femmes handicapées ont donc une position marginale dans les luttes féministes. Mais le handicap peut-il trouver des alliés dans d'autres luttes ? Un peu comme dans les années '80 à Londres où les activistes homosexuelles se sont unis aux mineurs, probablement un des rares cas d'union de deux communautés « opprimées ».¹³

Le handicap est une différence dont les personnes peuvent être fiers. En tant qu'association active et militante, l'ASPH tente de défendre le droit à la différence, par ses campagnes, son travail de terrain, ses analyses, ses interpellations ou ses actions en tout genre et le droit des personnes handicapées à être prise en compte par les politiques publiques et par la société.

À quand une « Handicap Pride » dans les rues de Bruxelles ? La *pride* est un moyen pour les mouvements sociaux de montrer à tout un chacun les droits auxquels ils peuvent prétendre...les personnes handicapées ont des droits et

¹⁰ <http://disabilitypridenyc.com/>

¹¹ G.MARCHAND (2005) *op cit.*

¹² J.SOLANO (2012-2013) « Être femme et handicapée : quel féminisme hors du monde des valides ? » mémoire réalisé pour l'Institut d'Etudes politiques de Toulouse disponible sur http://memoires.sciencespo-toulouse.fr/uploads/memoires/2013/5A/memoire_SOLANO-JUSTINE.pdf

¹³ Cette alliance inédite est relatée dans le film « *Pride* » de M. WARCHUS, sorti en 2014

elles auraient tout aussi raison, au même titre que les autres mouvements sociaux de le faire savoir.

Documents consultés

- G.MARCHAND (2005) « *Le handicap, enjeu de société* », Sciences Humaines disponible sur http://www.scienceshumaines.com/le-handicap-enjeu-de-societe_fr_13809.html
- J.SOLANO (2012-2013) « Être femme et handicapée : quel féminisme hors du monde des valides ? » mémoire réalisé pour l’Institut d’Etudes politiques de Toulouse disponible sur http://memoires.sciencespo-toulouse.fr/uploads/memoires/2013/5A/memoire_SOLANO-JUSTINE.pdf
- M.MERCIER « Enjeux et perspectives d’une politique en faveur des personnes handicapées » FUNDP disponible sur <http://perso.fundp.ac.be/~mmercier/docpsy/intsoc2.htm>
- POIZAT, D. (2009) « Le handicap dans le monde ». Érès
- <http://disabilitypridenyc.com/>
- http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/sosan_0294-0337_2001_num_19_4_1535

Date : 18 septembre 2015

Chargée de l’analyse : Najoua BATIS

Responsable ASPH : Gisèle Marlière